

DECISION N° 108
Convention de partenariat "les femmes et les musées"

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240531-DAJ-DEC-24-235-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°50-2023 du Conseil Municipal en date du 20 juin 2023, portant sur la politique culturelle de la ville de Bernay ;
Vu la proposition de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France, section Normandie de proposer un partenariat mettant en lumière les femmes dans les musées normands.

;

Considérant la politique culturelle de la ville de Bernay
Considérant le projet de convention proposée par l'association générale des conservateurs des collections publiques de France, section Normandie
Considérant la nécessité de signer la convention

DECIDE :

- De valider la convention de partenariat " Elles font le musée !"
- De signer la convention de partenariat " Elles font le musée !"

A Bernay, le 8 avril 2024

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 23/05/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

